

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Hôteliers - Restaurateurs

Pour vos carnets

„Ordonnance de Police“

adressez-vous à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis
Téléphone 46

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46

Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Carnets de compte

de 32 pages

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DU JOURNAL

0.15 pièce - 10 fr. le cent

Le parent pauvre

Un de nos correspondants se plaignait, dernièrement, que le canton fit, au milieu des autres, figure de parent pauvre et qu'il ne cherchât point, de façon plus catégorique, à s'en défendre.

Il est, en effet, humiliant pour le Valais, de se voir toujours évincé par ses voisins, et de compter à leurs yeux pour une quantité négligeable.

Mais, n'en est-il pas un peu responsable? L'esprit de clocher est tellement vivant dans ce pays qu'on ne peut plus s'en débarrasser quand il s'agit d'envisager le bien général, et que l'on retombe indéfiniment dans des conflits de clans, de lieux, ou de personnes.

Quand la succession de M. Musy fut ouverte, à Berne, au lieu de désigner à temps son candidat, le Valais demeura perplexé: il lança trop tard le nom de M. Escher et présenta M. Troillet à une heure inopportune.

Le résultat ne se fit pas attendre, et devant tant d'incohérence et d'indécision, M. Etter n'eut pas de peine à conquérir le siège.

Ainsi nos politiciens ont laissé passer l'occasion d'assurer l'élection d'un des leurs, et cela par leur faute.

Si le canton n'est pas un peu derrière un candidat, si celui-ci doit triompher d'une résistance intérieure avant d'affronter les compétitions de l'extérieur, comment voulez-vous qu'il ne soit pas battu d'avance?

Et naturellement, il l'est, au grand ébahissement des ingénus impénitents.

Soit au moment des discussions au sein du groupement conservateur, soit plus tard, au moment du vote, les représentants du canton sont restés dans un isolement si complet qu'il en devenait ridicule.

Trois voix à M. Troillet, une à M. Escher, une à M. Metry, ce ne fut pas même un succès d'estime, et ce résultat ressemble étrangement à une plaisanterie.

Néanmoins, le Valais aurait tort d'en éprouver de l'amertume ou d'accuser les Confédérés de mépris à son égard ou de méchanceté, car le mal vient bien plus de ses divisions que de leurs exigences.

Tant qu'il ne saura pas réaliser un front commun sur le plan fédéral, il souffrira de sa faiblesse et de son impuissance à poser ses conditions, à affirmer ses volontés, à exprimer ses vœux.

Dès lors, il serait bien mal inspiré de se plaindre au dehors de son infortune, avant de n'avoir pas tenté le plus sérieux effort pour s'en débarrasser lui-même, au dedans.

Il est évident que le Valais aurait droit à un siège au Conseil fédéral, après l'avoir attendu vainement depuis si longtemps, et qu'on lui donnerait le sentiment d'une injustice à le lui refuser toujours, mais c'est à lui de le proclamer autrement que par un concert de voix discordantes.

**

Mais le successeur de M. Musy est nommé et le Valais qui pouvait briguer ce poste, a laissé passer sa chance. Il aura l'occasion de la tenter, de nouveau, si comme on le prétend, MM. Schulthess et Motta s'en vont avant la fin de l'année.

Ce sont là, des bruits de couloirs auxquels il ne faudrait pas, cependant, attacher une importance excessive, et qui ne sont pas confirmés de manière officielle.

Au lendemain de l'échec de la loi sur la sécurité publique un vent de panique avait soufflé sur le Conseil fédéral. On le sentait profondément atteint par ce désaveu, et ce fut M. Musy qui, tirant les conclusions de l'événement, préconisa la démission en bloc.

M. Haerberlin parti, pendant huit à dix jours, M. Musy laissa planer la menace et l'effroi de sa retraite et tout-à-coup ce magistrat se retira. La crise était ouverte, elle n'avait jamais été plus grave.

Allait-on assister à une cascade de démissions?

Un mouvement partait de la jeunesse, assez fort pour entraîner de grands bouleversements, puis — comme on dit — tout se « tassa ».

La politique insensiblement repris ses droits: à M. Schulthess succéda M. Baumann, un sexagénaire, et M. Etter à M. Musy.

L'histoire est un éternel recommencement. Que vont faire, à présent, MM. Schulthess et Motta? Rester où ils sont probablement, et cela malgré la nécessité où l'on est de rénover les cadres.

Ils auront médité sur l'exemple hilarant de M. Haerberlin qui pour laisser sa place à une «force plus jeune», avait quitté le Conseil fédéral où il fut remplacé par un adolescent de soixante ans, qui s'était désisté de ses fonctions de landammann afin de prendre un repos de trois ans!

Devant un tel fait, comment ne retrouveraient-ils point l'enthousiasme et la vigueur de leurs vingt ans?

Toutefois, si dans leur éternel besoin de

plaire au peuple, ils s'en allaient tout de même, il serait bon que le Valais se mit sur les rangs et qu'il fit valoir ses droits à l'une des successions.

Deux magistrats seraient alors «papables»: MM. Escher et Troillet.

Les griefs qu'on éprouve à l'endroit du second, il faudra les oublier le jour où M. Troillet acceptera de poser sa candidature au Conseil fédéral, et se montrer plus franc envers lui-même et plus généreux qu'on ne le fut pour M. Escher.

C'est la condition essentielle du succès, et si le Valais n'est pas unanime à revendiquer un siège en désignant un unique et seul candidat, avant que les jeux soient faits, il perdra la partie aussi mathématiquement que par le passé.

A lui donc de rétablir la paix parmi ses chefs avant de les imposer au pays. A.M

La „pension tournante“

De l'Agence télégraphique vaudoise :

Applique-t-on, en Suisse, dans le monde des hôtels, le système de la « Pension tournante »? On le fait, paraît-il, à l'étranger, avec succès et cette innovation, qui s'inspire d'une observation psychologique très juste, comble de joie les voyageurs.

En quoi consiste le procédé? Vous descendez dans un hôtel de votre choix, vous y prenez pension pour une, deux ou trois semaines. On vous remet une carte personnelle qui vous donne le droit, sans augmentation, de prix, de prendre vos repas dans deux ou trois autres hôtels jouissant d'une orientation différente, dans des restaurants de la ville ayant des spécialités gastronomiques, dans des établissements donnant des spectacles: dancings, casinos, restaurants de plein air, etc. Bref, toute une gamme de possibilités qui transforme complètement l'atmosphère de votre villégiature.

Beaucoup d'hôtels connaissent l'impression un peu énervante d'esclavage que donne la table numérotée de l'hôtel où l'on passe quelques semaines; au bout de quelques jours, vous vous sentez à la chaîne et vous finissez par boucler votre valise plus tôt pour échapper au carcan symbolique du rond de serviette.

La situation est autre avec la « pension tournante ». Le matin, vous avez le choix entre de nombreux plaisirs. S'il fait beau, vous irez déjeuner sur la jolie terrasse de tel hôtel; si le temps est douteux, cet hôtel-là vous offre sa rotonde confortable; s'il pleut, vous avez des attractions pendant les repas au grill room du kursaal; vous êtes partout chez vous sans formalités ni paperasserie, sans accroc à votre budget de pension. Et vous trouverez le temps court pour toutes les découvertes que vous avez à faire. Sans compter qu'une utile émulation s'établit entre tous ces établissements associés et que vous êtes soignés comme des princes par des cuisiniers rivaux.

Croyez-vous que notre industrie hôtelière ferait une mauvaise affaire en faisant savoir à l'univers que dans tels ou tels grands hôtels, le prix de pension donne au voyageur le droit d'aller déjeuner ou dîner un peu partout dans la vallée?

Ou dans les diverses stations d'une vallée?

**

Ce système intelligent est pratiqué dans le Val d'Anniviers entre: Société des hôtels de Zinal, hôtel du Cervin, hôtel du Cervin à St-Luc, hôtel des Becs de Bosson à Grimentz et hôtel Bellevue à Sierre. Les clients de ces maisons sont enchantés de pouvoir à l'occasion prendre leurs repas au cours d'une excursion dans l'un des villages de la vallée ou à Sierre, à l'arrivée ou au départ.

UN ETRANGER SUSPECT ARRETE

La police de Monthey a procédé à l'arrestation d'un étranger suspect de passage dans la localité. L'individu — il s'agit d'un dangereux malfaiteur recherché pour plusieurs méfaits commis en France et qui avait donné un faux nom à l'agent qui l'interpellait — était porteur d'un gros couteau à cran d'arrêt et méditait probablement un mauvais coup. Pendant qu'il était aux arrêts, il réussit déjà à arracher un barreau de sa cellule. C'est une bonne prise.

La Distillerie Valaisanne S. A., Sion, tél. 177

livre aux meilleures conditions

Vins blancs de Hongrie et d'Italie

ainsi que

Vins rouges de table et de coupage

Tous ces vins sont garantis authentiques et de tenue irréprochable

Offre échantillonée sur demande

Livraison rapide par camions

Le danger d'une revision

(Correspondance particulière)

Toute limitation franche et sérieuse des armements est sans cesse rendue pour ainsi dire impossible par l'encouragement que certains ne cessent de prêter à cet esprit revisionniste qui anime surtout l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie.

On peut même dire que toute la politique étrangère de la Hongrie, par exemple, est basée sur l'espoir d'une revision ayant pour but la reconstitution totale du royaume hongrois d'avant-guerre. Cela transpire partout, surtout à travers les discours du comte Bethlen à la suite de la conclusion du pacte italo-austro-hongrois. La revision du traité de Trianon en est le principal sujet de préoccupation, car elle est, répète sans cesse le comte, un but auquel la Hongrie ne renoncera jamais, et, dans cette question, l'accord le plus parfait règne entre tous les partis politiques, entre toutes les classes.

Disons cependant que, et cela sans doute sur les conseils de Rome, le ministre des affaires étrangères de Hongrie, M. de Kanya, met un peu d'eau dans son vin. Parlant du problème danubien et des protocoles de Rome, il déclare que la politique d'encerclement pratiquée contre la Hongrie a fait supposer à certains milieux étrangers que le rapprochement avec l'Autriche et l'Italie a été surtout inspiré par des motifs politiques en vue de porter un coup aux tendances hégémoniques de la Petite-Entente. Pareille idée, ajoute le ministre, ne saurait concorder avec les faits, bien que la politique suivie ces derniers temps par la Petite-Entente ne soit guère de nature à inspirer confiance à la Hongrie.

Soulignant que la Hongrie a un intérêt vital à écarter sa production agricole, c'est dans cet esprit, ajoute encore le ministre, qu'il convient de comprendre le vrai sens des protocoles de Rome pour la Hongrie.

Acceptons ces dires, et espérons un peu qu'il ne s'agit vraiment pas de la constitution d'un bloc politique plutôt qu'économique, mais bien seulement d'une «action concentrée» dans l'intérêt du relèvement économique et de l'égalité politique des droits des Etats danubiens centraux.

Mais, encore une fois, ces paroles officielles paraissent étrangement énigmatiques en face des affirmations trop souvent répétées du comte Bethlen, ancien président du Conseil hongrois. Selon ce dernier, la nouveauté des conventions de Rome réside dans le fait que les échanges d'idées entre Budapest et Rome seront désormais étendus à un troisième partenaire qui s'appelle Vienne. Ce simple changement peut être lourd de sens. Au point de vue de la politique hongroise, pareille modification est en effet précieuse, car elle assure aux efforts de la Hongrie une base plus solide. Le comte Bethlen voit déjà si bien son rêve réalisé, les territoires roumains, serbes ou tchécoslovaques derechef magyarisés, qu'il va jusqu'à affirmer que les réformes agraires introduites dans ces trois pays ne seraient pas mises en cause. Reste à savoir si les magnats hongrois seraient satisfaits!

Encore une fois, du rêve à la réalité il y a un grand pas à franchir, et ce pas pourrait bien ici porter un nom: La guerre.

Moins avide, moins arrogante, moins agressive que la Hongrie, la Bulgarie, de son côté, n'est pas sans être fortement revisionniste.

On sait que Sofia n'a pas cru devoir adhérer à la conclusion récente du pacte balkanique qui certainement est en voie de créer une situation nouvelle en Europe orientale.

Le président du Conseil de Bulgarie, M. Monchanof, a essayé pourtant d'en expliquer la raison au cours récent de la discussion au parlement du budget des affaires étrangères devant préciser la politique extérieure du Royaume bulgare.

Très éprouvée par la guerre, et aussi par les énormes difficultés économiques et financières de l'heure actuelle, la Bulgarie montre certainement plus de bonne volonté et d'esprit pacifique que bien d'autres. Elle sent la nécessité d'une loyale collaboration entre tous les peuples, voisins surtout. Mais alors, pourquoi donc l'absence de la signature bulgare au bas de l'accord balkanique conclu à Athènes? Le gouvernement de Sofia veut-il se lier avec d'autres, avec ceux qui entendent provoquer à la première occasion une revision des traités?

Le ministre bulgare déclare à haute voix que son pays veut la paix; mais il insiste sur les «injustices existantes» tout en reconnaissant que le pacte balkanique ne vise qu'à la consolidation de la paix. Pour lui, c'est par la Société des Nations que l'on pourra obtenir la rectification pacifique des traités de paix; or, adhérent au pacte en question, c'est renoncer à l'espoir fondé sur l'art. 19 du covenant.

On voit l'erreur d'interprétation commise volontairement autant par la Bulgarie que

par la Hongrie. L'article qu'elles invoquent dit textuellement que l'assemblée peut de temps à autre inviter les membres de la S. d. N. à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde.

Or, vouloir sans motif urgent sommer les pays de la Petite-Entente à pareille revision, ce serait assurément à employer le moyen le plus efficace pouvant mettre en péril la paix du monde. Une revision partielle et pacifique ne saurait jamais être proposée qu'après des accords bien limités entre les puissances seules signataires de ces traités et d'ailleurs unanimes dans pareille résolution.

Il est fort regrettable que le gouvernement de Sofia ne se soit pas associé aux cabinets de Bucarest, de Belgrade, d'Athènes et d'Ankara pour signer une œuvre de collaboration capable de renforcer la volonté de paix que tous les peuples doivent cultiver avec religion s'ils entendent demeurer libres et indépendants, à l'abri du plus barbare des esclavages, la force primant le droit.

Alexandre Ghika.

La vie de Don Bosco

Don Bosco vint au monde l'an 1815 — au moment même où Napoléon Ier partait pour l'exil de Ste-Hélène — dans cette région de riants vignobles qui produisent les célèbres vins d'Asti. Issu de pauvres paysans très éprouvés par les bouleversements politiques et militaires de l'époque, il connut, tout petit, la rude nécessité du travail et la valeur d'un morceau de pain sec. Avidé d'instruction, il dut faire de longs chemins à pied pour aller à l'école dans des bourgades éloignées. Comme dit avec raison Jørgensen, Don Bosco, semblable aux rois anciens avant d'être dominateur d'âmes, fut gardien de troupeaux.

Les songes de sa jeunesse, remplis de réalités et d'images rustiques, marquent à merveille l'idéal et les phases montantes de sa merveilleuse mission.

Sa vie, toute émaillée d'anecdotes et de traits respirant le charme des petites fleurs franciscaines, n'a rien d'une légende du moyen-âge. Elle se déroule dans la capitale du vieux Piémont, à une époque où la conscience du peuple est agitée par des revendications enflammées d'ordre national et social. C'est la période du «Risorgimento» italien et de l'avènement de la grande industrie. Le peuple, sous la poussée du progrès économique, montre un plus grand besoin d'instruction et d'éducation. Dans cette société saturée d'esprit démocratique et affaiblie par le laïcisme officiel, Don Bosco, lui-même enfant du peuple, forge son caractère et prépare son apostolat, tenant son cœur sensible tout proche de ces aspirations populaires.

Cette simplicité rustique et débonnaire, jointe à un bon sens inébranlable, est l'un des traits caractéristiques de celui qui — malgré ses charges importantes et l'immense vague d'admiration qu'il suscita — continua toujours à s'appeler tout bonnement « Don Bosco ».

C'est dans le monde spirituel du catholicisme latin, éclairé par une foi ardente et vivifié par une piété joyeuse; c'est encore dans cette riche tradition d'humanisme chrétien qui en Italie compte une pléiade de représentants illustres, qu'il faut placer le nouveau saint pour comprendre son esprit et son œuvre.

La bonne santé de la raison naturelle et le regard lucide de la foi ont agi de pair comme un principe d'unité dans l'orientation de cette vie et en ont assuré les meilleurs fruits.

**

Rien de plus significatif dans son activité aux aspects multiples que l'unité d'idées qui la dirige et la sûreté de vue qui lui fait découvrir sa voie providentielle.

Don Bosco fut constamment hanté par une grande pensée, celle d'éduquer les enfants du peuple et de faire triompher, en éducation, sa méthode à lui.

Cet homme qui créa des œuvres gigantesques, qui se dépensa en mille manières pour la cause de Dieu et des âmes, qui fut mêlé aux grands événements religieux et politiques de son pays, cet homme a voulu être et fut toujours éducateur. Le vrai Don Bosco ne ressort nul part comme au milieu de ses jeunes galopins auxquels il voua sa longue vie (1815-1888) et son inlassable charité.

Sans établir un système pédagogique, Don Bosco, qui posséda le sens inné de l'éducation, n'a pas moins connu et appliqué les lois psychologiques de la nature humaine en général et les lois de la psychologie enfantine en particulier. Ame aimante et joyeuse, il était fait pour deviner le mystère de l'enfant et possédait le talent de se faire aimer.

C'est un praticien avant tout, mais son œuvre n'est pas, pour autant, banale et superficielle. Sans appareil doctrinal, il a la science raisonnée du régime qui convient à l'enfance

et à la jeunesse, il sait la place qu'il faut laisser à la liberté et à la joie dans l'éducation. Mieux encore que la science, il a l'art d'appliquer et de manœuvrer les différents facteurs de l'éducation dans une ambiance de confiance et de cordialité.

C'est un puissant artiste de l'éducation doublé d'un saint qui dans l'union avec Dieu puise des forces toujours renouvelées. On peut ajouter que plusieurs conquêtes de la science pédagogique moderne vont rejoindre et consacrer ses heureuses réalisations.

**

Il y a une science de l'éducation et ses progrès apportent certainement une aide précieuse dans le domaine complexe de la psychologie et de la technique éducative.

Mais il est certain que l'éducation en elle-même est et demeure un apostolat et pour être apôtre, il faut croire, il faut aimer, se livrant sans cesse à la réalité crucifiante des sacrifices qu'exige la vie pour les autres.

Le mérite de Don Bosco c'est d'avoir réalisé d'une manière incomparable ce programme d'apostolat éducatif. C'est là la raison profonde de la sympathie que rencontre l'expansion de son œuvre dans le monde.

Don Bosco fut envoyé par la Providence, pour ouvrir une voie nouvelle dans l'apostolat de la jeunesse de son temps. Il mit toutes ses prodigieuses énergies au service de cette noble cause et n'hésita pas à employer des moyens d'action et de propagande qui de son temps paraissaient audacieux. Face à la bouderie de certains milieux craintifs, Don Bosco, dès le début de son ministère, lança avec une sainte hardiesse ses initiatives. Musique, théâtre, jeux, loteries, réclame, il comprit tout cela et l'utilisa au service des âmes. De nos jours, il eût volontiers employé l'écran et la radio pour répandre la bonne semence.

On sait que les critiques et les obstacles ne manquent pas sur sa route. Mais les esprits les meilleurs se rangent volontiers aux avis éclairés de son conseiller, le Bienheureux Cafasso, qui ayant deviné le souffle mystérieux de Dieu — comme l'ancien Gamaliel — se plaisait à dire aux détracteurs de Don Bosco: «Laissez-le donc faire; ne contrariez point le dessein de Dieu.»

Dieu qui ne se répète jamais dans ses saints, avait — en effet — confié à l'ancien père de Châteaufort d'Asti une grande mission pour le couronner dans cette heure de gloire. Et maintenant que sa lumière est placée sur le candélabre pour éclairer tous ceux qui sont dans la maison, Saint Jean Bosco peut nous servir de modèle.

Plus d'un éducateur, plus d'un apôtre gagnera à se mettre à l'école de Don Bosco et à contrôler auprès d'un tel maître ses propres efforts.

(« Courrier de Genève »)

**

La canonisation de Don Bosco

Environ 300.000 personnes, dont la moitié de pèlerins et de touristes ont assisté dimanche matin, à la place Saint-Pierre ou à l'intérieur de la basilique, à l'imposante cérémonie de canonisation de Don Bosco. La procession pontificale a défilé une première fois dans la cour, place de la porte de bronze, longeant l'escalier de la basilique jusqu'à la moitié pour entrer dans la basilique par l'entrée principale.

Le défilé a donné lieu à de grandioses manifestations en l'honneur du pape. Assistaient à la cérémonie le prince héritier d'Italie, les souverains de Siam, nombre de princes allemands, autrichiens et espagnols, la famille du pape, le corps diplomatique, le président du Sénat, le président de l'Académie d'Italie, le représentant du parti fasciste, des représentants du patriciat et de la noblesse romaine ainsi qu'une foule de personnalités. Après la sanctification de Don Bosco et une messe pontificale au cours de laquelle a eu lieu la première exécution par la chapelle Sixtine de la messe et du Te Deum composés par Perosi, le pape a paru à la loge extérieure de la basilique et a donné sa bénédiction urbi et orbi. La foule a fait au pontife une manifestation enthousiaste.

POLITIQUE ESPAGNOLE

Le chef du gouvernement italien, M. Leroux est dans une situation difficile. Il ne peut gouverner sans le concours des droites, et celles-ci ont un programme anti-républicain et anti-constitutionnel. Les partis conservateur, agraire, monarchiste veulent abolir les lois antireligieuses qui ont fait tant de mal au pays. Or, M. Leroux, qui, toute sa vie, a lutté contre la monarchie et contre la religion, ne peut, sans renier son passé, accepter de cœur joie les revendications des droites. Le nouveau parti de gauche que l'ancien chef du gouvernement agraire vient de fonder en groupant sous le signe de la République et de la lutte antireligieuse une vingtaine de députés, se charge de rappeler à Leroux son attitude avant le renversement de la monarchie. M. Leroux cherche une formule. Sans se jeter dans les bras de la droite, il est disposé à atténuer dans leur application les lois vexatoires votées par les anciens Cortés, contre les prêtres et les congrégations.

La réorganisation administrative de l'Etat du Valais

Les experts de l'Etat et les propositions du parti radical

Une réunion plénière a eu lieu, jeudi matin, à Sion, au Palais du Gouvernement, présidée par M. Troillet, président du Conseil d'Etat, entre MM. les experts Drs Seiler, de Bâle, conseiller national, et Maeder, conseiller d'Etat de St-Gall, et la commission du budget.

On sait d'autre part, que le groupe de la gauche du Grand Conseil et le comité directeur du parti radical avaient élaboré en vue de la session de janvier, un ensemble de propositions de réforme.

Sur l'invitation du Conseil d'Etat, M. le conseiller national Critin, président du parti radical, accompagné du secrétaire, M. E. Moser, s'est rencontré avec les experts, jeudi après-midi, pour leur soumettre et commenter ces propositions. Il a eu soin, auparavant, d'indiquer que le groupe radical ne disposant pas des éléments suffisants d'information, le travail est naturellement incomplet.

L'exposé présenté par M. Critin a été écouté avec la plus vive attention par MM. les experts qui ont remercié et témoigné leur satisfaction.

A leur demande, une copie leur a été remise du projet que nous publions ci-dessous et qui permettrait de réaliser une économie annuelle d'environ 300.000 francs.

Chapitre premier

REFORMES IMMEDIATES

Suppression ou fusion des postes suivants

I. DEPARTEMENT DES FINANCES

Le caissier de l'Etat pourrait être chargé d'autres services, puisque la Banque cantonale est chargée du paiement de tous les bons émis par l'Etat et est indemnisée pour ce travail. (Voir chapitre II, chiffre 1).

II. DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un des postes de secrétaire est à supprimer; le titulaire doit savoir 2 langues et être porteur d'un grade universitaire.

Les postes d'archéologue et d'archiviste devraient être réunis en un seul (surtout actuellement), l'archéologue actuel étant apte à remplir ces deux fonctions.

III. DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Médecin cantonal: ce fonctionnaire doit consacrer tout son temps à l'Etat, sinon son traitement doit être diminué de 50%; dans le premier cas, il devrait, en outre, fonctionner comme médecin du pénitencier, de Crête-Longue, de Châteauneuf et des Ecoles normales.

Ecole de zootechnie: a) Les stations laitières et de zootechnie peuvent être placées sous la direction d'un même chef, ce qui supprimerait un poste.

b) La Station cantonale d'entomologie et de phytopathologie fait double emploi avec la station fédérale de Pully; elle doit être supprimée.

c) Station d'horticulture: le poste d'adjoint peut être supprimé.

d) La station d'aviculture devrait être rattachée à une autre.

Administration de Châteauneuf. Le travail incombant à l'aide doit être accompli par le service de sténo-dactylographie (voir chapitre II, chiffre 1).

Les frais de transport, de courrier (1800 fr.) doivent être sensiblement diminués.

Vétérinaire cantonal. Ce fonctionnaire doit consacrer tout son temps à l'Etat; il devrait renoncer à la clientèle privée.

Son adjoint est à supprimer.

Industrie et commerce. Le poste de chef de service devrait être fusionné avec celui de chef de l'office cantonal du travail, qui accomplit déjà une partie des tâches qui lui incombent.

IV. DEPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

Un des postes de secrétaire devrait être supprimé; le poste devrait être occupé par un juriste connaissant les deux langues.

Bureau des étrangers. Une partie du travail de ce bureau est faite par l'office du travail. Un fonctionnaire est donc de trop.

Gendarmerie. Le poste de commandant devrait être fusionné avec celui d'inspecteur cantonal du feu.

Maison de détention. Vu la création de Crête-Longue, le poste de directeur est à supprimer; un des gardiens peut fonctionner comme chef.

V. DEPARTEMENT MILITAIRE

Un seul commandant d'arrondissement suffit pour le canton.

VI. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

a) Un des secrétaires doit être supprimé.

b) En outre, une sensible diminution du personnel peut être faite, vu la réduction sensible du programme des travaux publics. Trois ingénieurs et un géomètre officiel constituant un état-major trop nombreux.

c) Le nombre des surveillants et cantonniers peut être réduit par la constitution d'équipes volantes.

Chapitre II

REFORMES A REALISER DANS UN DELAI RAPPROCHE

1) **Création d'un service central de comptabilité, de sténo-dactylographie,** de façon à réunir ces services sous une seule direction, comme c'est le cas pour l'économat, d'où suppression de plusieurs employés. Le caissier de l'Etat pourrait être chargé de cette direction.

2) **Suppression des receveurs de district** et centralisation du service des encaissements par la Banque cantonale et les comptes de chèques postaux.

3) **Création d'une instance de recours** indépendante en matière d'impôts.

4) **Réforme de l'organisation actuelle des offices de poursuites et faillites:** en réduire le nombre à 5 ou 6. Au lieu d'en avoir un par district, il n'y en aurait plus qu'un par région; les titulaires devraient être des fonctionnaires à traitement fixe, aidés par des agents de saisie dans les communes, ou groupes de communes. De cette façon, tous les émoluments de poursuites et de faillites qui ascendent à des sommes considérables, seraient dans la caisse d'Etat.

5) **Réorganisation du service du registre foncier** et suppression de l'office de Loèche.

Chapitre III

REFORMES A PLUS LONGUE PORTEE

Parmi les autres mesures à prendre pour diminuer les dépenses, signalons:

1) Conversion des emprunts dès que possible.

2) Etude de la suppression du Collège de Sion; il semble que les Collèges de Brigue et St-Maurice doivent suffire, à la condition de les obliger à recevoir, en premier lieu, les jeunes gens valaisans; l'enseignement commercial serait concentré à Sion.

3) Etude de la réorganisation de l'Ecole normale; la durée devrait en être limitée à une année, en examinant une meilleure formation générale des futurs instituteurs.

4) Réorganisation judiciaire et réforme de la procédure pénale:

a) supprimer l'intervention des rapporteurs dans les affaires de la compétence du juge instructeur; restreindre leur activité dans les autres causes, leur seule présence aux débats paraissant suffisante;

b) supprimer les huissiers en matière pénale, les remplacer par un gendarme;

c) confier au juge de commune le soin des levées de corps;

d) faire entendre les témoins isolés ou habitant en dehors des centres par commission rogatoire exécutée par le juge de commune, éventuellement un magistrat communal ou, si de besoin, un gendarme;

e) accorder un traitement fixe aux greffiers et verser à la caisse d'Etat les émoluments de copie des affaires civiles et pénales qui ascendent à des sommes très élevées. Vu le trop grand nombre de notaires, il serait facile de trouver des greffiers à traitement fixe;

f) confier aux juges instructeurs des arrondissements de moindre importance, l'inspection des minutes de notaire, la surveillance des chambres pupillaires et des offices d'état-civil, sans autre indemnité que les itinéraires.

Chapitre IV

RÈGLES GENERALES A OBSERVER

Appliquer la règle que les magistrats et fonctionnaires consacrent tout leur temps à l'Etat et que toute activité lucrative accessoire directe ou indirecte leur soit rigoureusement interdite; exiger le domicile au lieu où ils déploient leur activité.

Présenter des comptes plus détaillés pour l'exploitation des domaines de l'Etat, notamment pour Châteauneuf et Crête-Longue.

AUTOMOBILISME

A la veille d'un grand concours — Modifications dans l'organisation de la Coupe internationale des Alpes: les concurrents à Martigny et à Aigle

Des milliers de voitures, presque toutes portant des plaques étrangères (suisses, allemandes, autrichiennes, anglaises et françaises, car ici nous sommes dans la principauté de Monaco) sont garées dans les merveilleux jardins de Monte Carlo; des milliers de personnes se pressent autour des tables du Casino ou au Sporting ou bien dans la grande salle du Casino, où le grand maître Franz von Hoesslin, de l'Opéra de Bayreuth, va diriger « Tristan et Yseult » un des chefs-d'œuvre wagnériens. L'hôtelier saura certainement nous donner des renseignements sur cette extraordinaire affluence.

Un Valaisan député... monégasque

On ne le croirait pas, mais c'est authentique: un citoyen valaisan qui a fait tout son service en Suisse et qui ne pense nullement à renier sa nationalité, a été nommé député au conseil consultatif de la principauté de Monaco. Il est chargé surtout des relations avec la Suisse et la Belgique. C'est M. Rey, propriétaire de l'hôtel du Prince de Galles, une des plus belles maisons de Monte-Carlo et de la Côte d'Azur. La belle saison et les fêtes de Pâques ont attiré un monde énorme, mais l'affluence de ces jours-ci est due au Grand Prix automobile de Monaco, qui s'est déroulée le lundi de Pâques.

Une séance importante

Ces grandes courses sont un peu le rendez-vous des dirigeants de l'automobilisme européen. C'est ainsi que le comité d'organisation de la Coupe des Alpes a siégé sous la présidence du consul Fritsch de Berlin. L'A. C. S. était représenté par M. Tödury, le président de la commission sportive nationale. Faisant suite à un vœu de l'Italie, le comité a décidé de modifier la date de cette épreuve, qui se courra désormais au mois d'août.

LA MORT DE Mme ETTER

Mme Etter, mère du conseiller fédéral, est décédée lundi à Menzigen à l'âge de 83 ans. Avant de mourir elle avait eu la douce joie de voir son fils cadet, son cher Philippe, élevé à la haute fonction de conseiller fédéral et d'assister à la magnifique réception que la population zougoise lui fit le soir de son élection.

La fin des Cours à l'école d'agriculture de Viège

On nous écrit: Les cours d'hiver de l'école cantonale d'agriculture de Viège ont été clôturés jeudi, le 29 mars 1934.

De nombreux parents et amis assistaient à la cérémonie traditionnelle empreinte de simplicité cordiale. MM. les conseillers d'Etat Troillet et Lorétan, entourés des conseillers nationaux Dr Petrig et Dr Métry, du préfet Walker de Moerel et des présidents des communes de Viège, de Gampel, Loèche et Obergesteln honoraient l'école de leur présence. On remarquait encore à la table d'honneur le Dr Mengis, président du Tribunal de Loèche, l'ing. Théo Schnyder, député au Grand Conseil et M. Flueler, directeur de la fabrique de Conserves de Saxon.

Dans son rapport annuel, M. A. Luisier, directeur, recommande aux élèves qui terminent leur cours, de s'efforcer à travailler toujours dans un esprit de progrès faisant honneur à l'enseignement reçu. Car, en région montagneuse surtout, les améliorations imposées par les conditions économiques actuelles ne peuvent se réaliser que par la collaboration de tous, soit par la communauté ou par les associations des intéressés.

Il faudrait que l'influence bienfaisante de l'agriculture formé se fasse sentir dans tout le pays et pour cela que le nombre des éléments passant par l'école d'agriculture aille sans cesse grandissant. Le centre du développement agricole réside, en effet, dans cette école. Ses élèves en sont les cellules qui répandent cette influence et lui permettent de rayonner. Il importe que chacun se tienne au courant et travaille dans le même sens. Les élèves sortants doivent donc conserver le contact avec leur école, comme aussi entre eux par l'association des anciens élèves société appelée à jouer dans la partie supérieure du canton un rôle analogue à ce qui se passe dans la partie romande. Ecole et association des anciens élèves collaborent avec les autorités pour développer pleinement cette branche fondamentale pour l'économie du canton qu'est l'agriculture.

Les résultats des examens sont ensuite proclamés: le diplôme d'études agricoles est obtenu par les onze élèves de seconde année avec une moyenne allant de 5,24 à 5,88 sur un maximum de 6. Aux plus méritants de beaux prix sont distribués grâce à la générosité de fidèles donateurs, la Lonza en particulier fait remettre à chaque élève diplômé un sac d'engrais complet.

Après le dîner, préparé avec grand soin par les Rdes sœurs de Menzigen et servi dans une salle de classe transformée pour la circonstance, M. le conseiller d'Etat Troillet fit ressortir dans une allocution de belle envolée que si le nombre d'élèves était déjà plus élevé que pour les années précédentes, le Haut-Valais devrait cependant en atteindre le double carrément pour avancer dans la voie du progrès agricole, comme le désirent tous ceux qui veulent vraiment le bonheur du peuple. Il souligne que cette école parmi les plus petites de la Suisse quant au nombre d'élèves, présente néanmoins les avantages d'un grand établissement: sous la même direction que Châteauneuf, elle dispose des mêmes professeurs, spécialistes de leur branche, elle possède une ferme expérimentale, dont les bâtiments, les vergers, les cultures servent à des essais variés et profitant à tous les agriculteurs de la région. Ici, comme ailleurs dans d'autres domaines — qu'on songe seulement aux routes — le Haut Valais a reçu une large part des sacrifices faits par l'Etat pour favoriser l'enseignement agricole. Mais on a l'impression que la semence, pourtant répandue largement, ne tombe pas toujours dans un sol propice et jusqu'à présent la population, peut-être attirée par l'industrie hôtelière autrefois brillante, n'a pas attaché à l'agriculture l'importance qu'elle mérite. Il est temps de réagir, de faire confiance au sol nourricier, de lui vouer fonds et peines pour en développer toutes les ressources.

M. le conseiller d'Etat Lorétan appuie, en allemand, les arguments de son collègue. Il constate que sol et climat doivent permettre dans la partie supérieure de la plaine du Rhône les mêmes cultures que celles qui font, depuis une bonne décennie, la prospérité du Bas. Il exprime sa confiance dans la jeune génération qui saura mettre à profit ce qu'elle a appris et marchera courageusement de l'avant malgré la dureté des temps.

On entend ensuite plusieurs orateurs, dont M. Theo Schnyder, ingénieur, qui adresse en qualité de président des anciens élèves de l'école de Viège un appel pressant à tous les jeunes diplômés, afin qu'ils viennent renforcer la phalange vaillante des agriculteurs comprenant les besoins des temps nouveaux en conservant les vertus et saines traditions, qui sont la force de ce pays. M. Flueler, qui dirige la fabrique de Saxon, exprime sa foi dans l'avenir de l'agriculture valaisanne. Ses produits sont de haute qualité, atteinte difficilement par les produits d'autres régions, voire de l'étranger. Contrairement à ceux qui craignent une surproduction, M. Flueler croit que le placement de ces produits de choix sera d'autant plus facile que la quantité en sera régulière et considérable.

M. Karl Anthamatten, président de Viège, apporte le salut de la commune ainsi que les remerciements des agriculteurs qui apprécient l'œuvre du Gouvernement sous l'impulsion puissante du chef du Département de l'Intérieur. Il cite comme vivant témoignage des bienfaits de l'exemple donné par l'école d'agriculture, les progrès rapides de sa commune, où des branches autrefois ignorées ont

pris un essor réjouissant. Il souhaite que le rayonnement de cette institution se fasse sentir toujours plus profondément et plus loin. Il croit que le Haut-Valais serait en tout cas unanime à s'élever contre la suppression de cette école d'agriculture, telle que l'auraient préconisée certaines tendances, et il exprime le vœu que dans cette partie du canton aussi on abandonne enfin les questions de politique personnelle lorsqu'il s'agit de questions économiques.

Les deux conseillers nationaux du Haut-Valais présents, MM. les Dr. Petrig et Métry, se trouvent d'accord pour soutenir et encourager par tous les moyens à leur disposition le développement de l'enseignement agricole, afin que cette branche si importante de l'activité de nos populations atteigne toute la prospérité désirable.

La journée se termine par la visite de l'exploitation de Hohbrunnen annexée à l'école. On peut y admirer des cultures sur des terrains autrefois sauvages et délaissés; en particulier des arbres et un jardin fruitier qui non seulement font honneur à ceux qui dirigent les destinées de cet établissement, mais encore sont le meilleur exemple pour ce que l'agriculteur avisé et tenace peut tirer du sol aménagé et travaillé avec persévérance et confiance.

Puisse ces efforts porter leurs fruits et contribuer pour leur part à rendre notre beau canton toujours plus prospère.

CANTON DU VALAIS

ACCIDENT MORTEL A ST-GINGOLPH

Mardi soir, vers les 19 heures, un grave accident est survenu près de St-Gingolph, au village de Bret.

Voici les faits: Un ouvrier de St-Gingolph — M. Roméo Bernasconi — était parti de cette ville pour conduire à Thonon M. André Peray, fils, de l'Hôtel de France. Au retour, alors qu'ils circulaient à motocyclette, M. Bernasconi qui conduisait fut gêné par un ouvrier qui brusquement traversa la chaussée. Il le heurta au passage et fut projeté contre les escaliers de la maison de M. Alfred Pachoud.

Les deux blessés relevés par des voisins, reçurent les soins de M. le Dr. Trombert qui ordonna le transfert du conducteur à l'hôpital de Thonon, où il fut opéré. Le malheureux Bernasconi mourut un peu plus tard à son domicile, d'une fracture du crâne. Il était âgé de 22 ans seulement, et marié depuis un an; il avait une petite fille qui fut baptisée dimanche. Son épouse, âgée de 19 ans, à laquelle nous présentons nos condoléances émuës, est une demoiselle Fornay de St-Gingolph.

Quant au fils Peray qui se trouvait également sur la motocyclette, au moment de l'accident, il échappa miraculeusement à la mort et ne fut que légèrement blessé. Le piéton qui fut accroché, a une blessure à la tête et une épaule démise.

LE DIMANCHE 8 AVRIL A SAVIÈSE

(Corr. part.) Dimanche 8 avril, la paroisse de Savièse organise à St-Germain une grande tombola au profit de sa nouvelle église. Par la richesse et le nombre des lots, par le choix des vins, par les multiples attractions, cette tombola dépassera encore celles de 1930 et de 1932, qui cependant, ont connu un splendide succès. Ceux qui s'intéressent à une belle œuvre, auront l'occasion, ce jour-là, de visiter l'église, et les vitraux qui viennent d'y être placés. Ils pourront constater le magnifique effort fourni, en une année, par les Saviésiens et se rendre compte que l'appui qu'ils leur ont apporté et leur donneront encore, n'a pas été vain. (Voir aux annonces.)

ISERABLES — M. Jules Fort

(Corr. part.) Ce matin, un long cortège de parents et d'amis conduisit à sa dernière demeure notre cher ami M. Jules Fort, décédé à l'Hôpital de Sion à la suite de la balle reçue en pleine tête, lors des tragiques incidents de Noël.

Ces trois mois d'hôpital, et de douleurs atroces, notre ami les supporta avec résignation et en bon chrétien. Agé de 23 ans, Jules Fort aimait la vie. C'était un jeune homme plein d'entrain, au caractère loyal et aimable qui comptait dans toute la commune de nombreuses sympathies. Bon musicien, il faisait partie de la société et donnait un bon exemple à ses camarades par son assiduité.

Jules Fort est parti, mais son souvenir restera parmi nous, comme celui de son grand-père Jean-Marcel Crettenand, la victime de décembre 1910, et de son oncle, Cyprien Crettenand, décédé tragiquement en 1907, mais dont les assassins ne furent jamais découverts. La mort de Jules Fort est une lourde perte pour la commune d'Iséables.

A toute sa famille éplorée, nos sincères condoléances.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le dernier numéro (13 du 31 mars 1934) du Bulletin officiel du Service fédéral de l'hygiène publique nous fournit les renseignements suivants touchant notre canton:

En date du 17 mars 1934, le nombre des valaisans malades, en traitement dans les hôpitaux, était de 100, dont 17 étrangers à la localité. Du 11 au 17 mars, il y a eu 23 admissions (2 accidents, 1 tumeur maligne, 1 malad. syst. digest., 7 appendicites, 1 tuberculose, 1 gonorrhée).

Du 18 au 24 mars 1934, les cas de maladies transmissibles signalés sont: 4 scarlatine (dont 1 à Fiesch, 2 à Sierre, 1 à Chermignon), et 3 rougeole (dont 2 à Ardon, 1 à Sierre). A. Gh.



Aux Casernes de Sion

(Corr. part.) Avant 1874, Sion était une place d'armes. Tous les soldats valaisans, qu'ils fussent fusiliers ou artilleurs, y faisaient leur école de recrues.

La constitution de 1874, à tendances centralisatrices, abolit cet état de choses. Sion fut supprimée comme place d'armes, et toute la direction de l'armée fédérale fut concentrée dans les mains du pouvoir fédéral. C'était une décapitation, et pour les intérêts économiques de la cité une lourde perte.

La grande guerre et les nombreuses mobilisations de l'armée suisse, devaient ramener les autorités fédérales à de meilleurs sentiments à l'égard de la ville de Sion. Plusieurs écoles de recrues eurent lieu à Sion de 1915 à 1920. Les autorités cantonales et communales profitèrent de cette excellente occasion pour intervenir auprès de la direction de l'armée et obtenir que Sion fut de nouveau classée comme place. Il fallut de l'énergie, et la diplomatie de M. le Conseiller d'Etat Burgener, et des présidents de la Ville: Graven et Leuzinger, pour aboutir à une convention qui fut signée en 1920, entre Berne, le canton et la Ville. C'était un beau résultat et les Sédunois devaient avoir pour M. Burgener un sentiment de reconnaissance, car c'est à lui que Sion doit, en partie, d'avoir chaque année dans ses murs, des écoles de recrues.

Mais les bâtiments de la Majorie, délaissés pendant de nombreuses années, étaient considérés plus comme monuments historiques que comme casernes. Il appartenait au nouveau président de la ville M. Kuntschen, bien secondé par M. Robert Lorétan de faire les améliorations et les transformations nécessaires. La maison Blatter fut achetée à bon compte et aménagée comme caserne d'officiers; les abattoirs devinrent de superbes cuisines, les écuries furent améliorées. Une forge fut construite, etc., etc.

Les commandants d'école qui se succèdent, les colonels Gubli, Hafner, Grec, Grenon furent tous unanimes à rendre hommage aux autorités de la ville.

Il restait encore un point faible. C'était l'infirmerie. Placée près de la Tour des chiens le bâtiment qui servait d'infirmerie était tout à fait inconfortable.

Grâce à la bienveillance du nouveau chef du Département militaire, cet inconvénient vient d'être supprimé: l'Etat a loué, pour une période de 10 ans, l'ancienne halle de gymnastique. Les locaux du premier étage où se trouvaient les classes allemandes seront transformés prochainement en infirmerie et bureau du médecin et la halle de gymnastique en dortoir.

Félicitons nos autorités communales de cette excellente idée.

UN VOL A LA GARE DE SION

(Inf. part.) Dans la nuit du 1er au 2 avril, un vol d'une certaine importance a été commis à la gare de Sion, au bureau des bagages. La Sûreté fut prévenue et ouvrit une enquête qui a amené l'arrestation du prévenu. Il paraît qu'il aurait fait des aveux.

UN BON CONSEIL

Souvent, les propriétaires de moteurs électriques commettent une grave erreur: ils attendent que leurs instruments soient hors d'usage ou grillés pour les soumettre à un examen. A ce moment, les frais de réparation sont beaucoup plus élevés, et parfois même il faut changer de moteur.

Pour éviter ces inconvénients, ils seraient bien inspirés de confier chaque année leurs moteurs à une maison qualifiée pour une révision qui n'est pas coûteuse et qui les maintient en état de bon fonctionnement.

La plupart du temps, quand un moteur ne marche plus, il faut en rechercher la cause dans une usure des coussinets, un manque de graissage ou le mauvais état du collecteur. Cela nécessite diverses petites réparations qui — lorsqu'elles sont faites assez tôt — n'entraînent pas de grosses dépenses et permettent au moteur de pouvoir rendre ses services durant de longues années.

Par conséquent, si vous voulez suivre un bon conseil: prenez l'habitude — à période régulière — de demander les bons soins des techniciens compétents qui reviseront vos moteurs.

PONT DE LA MORGE - Tirs obligatoires

On nous communique que les tirs obligatoires des sociétés de tir du Pont de la Morge et des sous-officiers de Sion auront lieu au stand de Châtroz les dimanches 8, 15, 22 et 29 avril. Il ne sera pas envoyé cette année de convocation personnelle et les intéressés sont priés de noter qu'aucun autre jour de tir ne sera organisé par la suite en dehors du concours en campagne. Par contre, en cas de mauvais temps, renvoi d'office au dimanche suivant. (Voir aux annonces.)

LES EXPERTS

MM. les conseillers d'Etat Maeder de St-Gall, et Seiler de Bâle, chargés de présenter un rapport pour la réorganisation des services de l'Etat, sont actuellement à Sion. Accompagnés des membres du Gouvernement, ils ont visité Châteauneuf, Crêtelongue et différentes routes. Mercredi soir, la ville leur a offert une raclette à Savièse.

« JUDEX » AU CAPITOLE SONORE

(Comm.) Le Capitole, comme il fallait s'y attendre, remporte cette semaine un immense succès avec « Judex ». Tous les soirs salle comble, il est prudent de retenir ses places.

THE-CONCERT A L'HOTEL DE LA PLANTA

(Corr. part.) Nous nous faisons un devoir et un plaisir de rappeler à tous les amis de la sympathique Société de l'Orchestre de Sion, le thé-concert qui sera donné dimanche après-midi, à 3 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta.

Un bon goûter aux sons d'une agréable musique, telle sera la distraction plaisante offerte à tous ceux qui voudront bien passer leur après-midi de dimanche à l'Hôtel de la Planta.

TIR MILITAIRE OBLIGATOIRE

(Comm.) La Cible de Sion rend attentifs les hommes astreints au tir militaire obligatoire qu'une première occasion d'accomplir leur devoir leur est donné déjà le samedi 7 avril, après-midi, au stand des Creusets. Le stand leur sera également ouvert le samedi 14 et le dimanche 15 avril. (Apporter livret de service et livret de tir.)

MATCH CANTONAL DE REINES

(Comm.) Le comité réuni à Sion le 31 mars, a décidé, vu certaines circonstances, de renvoyer le match du 22 au 29 avril. Il a pris toutes les dispositions pour son organisation en adoptant un règlement approprié. Il a insisté surtout sur le fait que seules les reines participant à ces joutes pourront obtenir le titre de reine cantonale. Toute combinaison allant à l'encontre de cette décision sera, en conséquence, vouée à un échec complet. Cela ne veut pas dire que les rencontres régionales ne peuvent avoir lieu, bien au contraire, car cela est une manière de sélectionner les véritables reines qui seront présentées à Sion. Ainsi les spectateurs auront sous les yeux les meilleurs sujet et verront des passes homériques.

Les inscriptions sont ouvertes et les intéressés, qui n'auraient, par mégarde, pas reçu la visite d'un membre du comité, sont priés de s'adresser à M. Roten, à Savièse, en indiquant le nom et le thorax de l'animal. D'ores et déjà, il est prévu que, à part les prix, les déplacements seront payés dans la mesure des disponibilités.

Le Comité.

CIBLE DE SION

Exercices de tir de printemps 1934 (50 et 300 mètres)

(Comm.) Les tirs commenceront: les dimanches à 13 h. 30, les samedis à 14 h.; ils se termineront: pour le pistolet à 16 h., pour le fusil à 18 h.

Samedi 7 avril, tir militaire obligatoire. Dimanche 8 avril, exercices libres. Samedi 14 avril, tir militaire obligatoire. Dimanche 15 avril, tir militaire obligatoire.

Samedi 21, Dimanche 22, Samedi 28, dimanche 29, exercices libres.

Samedi 5 mai, tir militaire obligatoire. Dimanche 6 mai, tir militaire obligatoire. Samedi 12, dimanche 13, samedis 19 et 26, exercices libres.

Samedi 2 et dimanche 3 juin, tir militaire obligatoire.

Dimanche 10 juin, exercices libres. A partir du 10 juin, des tirs d'entraînement en vue du tir fédéral à Fribourg, seront organisés par la Société du Stand.

Tir militaire obligatoire

Il est rappelé que tout membre de la société, citoyen suisse, âgé d'au moins 17 ans, a le droit de participer à ce tir, pour lequel la munition est délivrée gratuitement.

Pour le tir militaire obligatoire, ceux qui y sont astreints doivent s'y présenter avec le livret de service et le livret de tir.

Les sociétaires qui désirent obtenir un fusil d'ordonnance, prêt à la Société par l'Armement de Sion, sont priés de se trouver au dit arsenal, local de l'armurerie, 1er étage, le vendredi 6 avril, à 17 heures, pour prendre possession de l'arme.

La Cible participera, à Fribourg, au concours fédéral de sections au pistolet. Un programme spécial d'entraînement sera imposé aux participants.

Exercices libres

a) Ces exercices sont réservés aux seuls membres de la société. Il ne peut être tiré plus de 10 coups consécutivement.

La munition est remise aux tireurs au prix de revient: 8 cts. la cartouche. Coût du livret de tir: 50 centimes.

b) Fusil, pistolet: Passe «Match», facultative, de 60 coups (selon règlement «maîtrise» du tir fédéral de Fribourg).

Il devra être tiré 10 coups consécutivement, dans la même position.

Coût de la passe: 2 fr. Une reprise facultative à fr. 2.—. Classement à la meilleure série.

Le produit de ces passes sera entièrement réparti au 50% des tireurs.

N. B. — Pour les exercices libres, les membres contribuent aux frais de tir à raison de 2 cts. par coup.

Au nom du Comité:

Le secrétaire ad interim: C. de Kalbermatten. Le Capitaine: K. Schmid.

ETAT-CIVIL

Mars

NAISSANCES

1. Franzen Elisabeth d'Adolphe, de Lax.
2. Biollaz Michel de Marcel, de Chamozon.
3. Delaloye Gérard de Jean-Bte, d'Ardon.
4. Terretz Monique d'André, de Vollèges.
5. Cornay René de Camille, de Moudon.
6. Luyet

Marie-Thérèse de Martin, de Savièse. 7. Anzè-vui Suzanne de Marius, d'Evolène. 8. de Torrenté Philippe de Pierre, de Sion. 9. Sauthier Thérèse de Clovis, de Conthey. 10. Constantin Yolande d'Alfred, d'Ayent. 11. Pfefferlé François-Joseph de Jean-Jos., de Sion. 12. Küchler Michel de Maurice, de Sion.

MARIAGES

1. Volken Joseph de Laurent, de Fiesch, et Oberle Martha de Joseph, de Sion.
2. Briacca Pietro de Pietro, de Villadossola, Italie, et Vadi Louise d'Ambroise, de Miggiandone, Italie.
3. Künzi Friedrich de Friedrich, de Bözingen, et Anthamatten Angèle de Séverin, de Saas-Almagel.
4. Rielle Georges de François, de Sion, et Theler Marceline de Jean-Marie, de Sierre.
5. Rey Joseph-Oscar de Jean-Bte, de St-Martin, et Bonvin Marie-Mathilde, de Henri, de Lens.
6. Charbonnet Othmar de Félix, de Basse-Nendaz, et Jacquod Léonie de Jean, de Vernamiège.

DÉCÈS

1. Selz Melchior de Jean, de Sion, 94 ans.
2. Kannabich Alexandre de Paul, de Montreux, 67 ans.
3. Werlen Guillaume d'Urbain, de Sion, 68 ans.
4. de Torrenté Philippe, de Pierre, de Sion.
5. Broyon Marguerite d'Albert, de Gryon, 1 an.
6. Reynard Antoine d'Edouard, de Savièse, 2 ans.

GRANDE SALLE DU CASINO

Dimanche 8 avril, à 10 h., conférence religieuse par M. le pasteur Malan. Sujet: La présence de l'Invisible.

SERVICE RELIGIEUX

le 8 avril:

A la cathédrale. — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. — 7 h., messe basse, communion générale des jeunes filles de la paroisse. — 8 h. 30, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., grand-messe, sermon français. — 11 h. 30, messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h., vêpres. Ensuite réunion, à l'église de St-Théodule, de l'archiconfrérie du Cœur de Marie pour la conversion des pêcheurs, chapelet et bénédiction.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 8 avril: de Quai.

DANS LES SOCIÉTÉS

Moto-Club Valaisan, Section du Rhône. Dimanche 8 avril, 1re sortie de printemps à Chamozon. Départ du stamm à 9 h. 30, dîner: raclette, viande salée, prix fr. 3.50. Le chef de course.



Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Lux Sonore

(Comm.) Cette semaine, un nouveau triomphe du cinéma parlant: «Sœur Blanche».

Ce qui fait l'indescriptible émotion de ce film, c'est qu'il est le roman d'une âme, celle qui sera «Sœur Blanche». Nous la voyons d'abord, dans le beau pays d'Italie, terre de plaisir et d'amour, rompant des fiançailles qui lui imposeraient le mensonge, parce qu'elle a rencontré, un jour, un officier qui représente son idéal.

De rieuse et d'espiègle qu'elle était, elle devient, soudain, réfléchie.

Le mariage est la grande affaire de l'existence!

Puis vient la guerre, la mort officielle du fiancé. C'est un autre revirement. Dieu seul peut remplacer, dans son cœur, le disparu.

De nos jours encore, nous avons vu des renoncements pareils chez des femmes que la gloire et des applaudissements de théâtre grisaient la veille. C'est donc sur cette douloureuse vérité humaine que ce film est basé, et c'est pourquoi il remue si profondément les sensibilités.

Allez voir «Sœur Blanche». C'est la plus angossante des situations où puissent se débattre deux êtres humains ayant connu la joie et l'amour, dans cette Italie romantique qui fut toujours la terre des grandes passions.

Cette réédition parlée a retrouvé au Lux le succès qui fit courir tout Sion il y a quelques années pour le film muet qui traitait le même drame intime.

Il faut dire que l'interprétation est admirable et que les deux grandes vedettes: Hélène Hayes et Clark Gable ont trouvé là le meilleur rôle de leur carrière.

«Sœur blanche» va faire courir tout Sion au Lux.

POLITIQUE GENEVOISE

(Corr. part.) La caisse du canton est vide. Sitôt après l'arrivée au pouvoir des socialistes, les capitaux prirent le chemin de l'exil, et aujourd'hui, le gouvernement de Léon Nicole ne peut plus faire face à ses engagements. La dette publique que lui a laissée le gouvernement précédent, est de 200 millions. Le chef du Département des Finances, M. Nauer, en présence de cette situation, est parti chez M. Musy, l'homme piétiné par les socialistes, pour lui demander du secours. Le Conseil fédéral est disposé à étudier la question pour sauver le canton de Genève, mais non pour sauver le régime.



FOOTBALL

Sion I-Vevey I.

Dimanche 8 avril à 13 h. 30 et 15 h.

Le dernier match du Championnat suisse 1933-1934 se disputera à Sion dimanche le 8 avril. Les équipes du F. C. Sion et du Vevey sports troisième et deuxième du classement de leur groupe se livreront une dernière bataille, qui si elle ne peut apporter aucun changement au rang occupé par les Sédunois, peut anéantir tous les espoirs des Veveysans. En effet, Vevey attend encore la décision du Comité régional pour savoir si le protêt déposé après sa défaite par Montreux sera accepté ou refusé. L'acceptation de la réclamation des Veveysans mettrait toute la question de la suprématie dans le Groupe, en jeu. Aussi est-il certain que les équipiers vaudois tâcheront d'enlever la victoire aux Sédunois, outsiders toujours dangereux. Une défaite leur ferait perdre leurs dernières chances.

Ces conditions donneront à la rencontre de dimanche un attrait inespéré et comme la rivalité entre les deux adversaires est très forte, le match qui commencera à 15 h., se disputera certainement avec acharnement. Nous rappelons en outre au public que l'équipe veveysanne est formée d'éléments de première valeur et que jamais les Sédunois ne jouent aussi bien que contre des rivaux redoutables.

Avant ce match, les juniors B et A du F.C. Sion se rencontreront pour le championnat valaisan.



Madame Veuve Emmanuel Follonier et son fils Pierre, les familles Follonier, Forclaz, Deytard, Comte-Novel à Genève, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel FOLLONIER

leurs très cher mari, père, frère, beau-frère et oncle, décédé le 5 avril.

La sépulture aura lieu le 7 avril, à 9 h. du matin, à Evolène.

LUX-SONORE - SION

ENCORE Vendredi 6, Samedi 7 et Dimanche 8, tous les soirs à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30

Le plus beau et le plus poignant roman d'amour

LA SOEUR BLANCHE

Nouvelle version parlée et chantée en français
C'est le sublime sacrifice d'une femme, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté
Un film inoubliable

Au même programme des actualités très intéressantes

Grand Bal d'ouverture
au Café de Chandoline
le 8 avril 1934

Consommation de 1er choix
Viande salée, jambon, etc.
BONNE MUSIQUE: 4 MUSICIENS

Se recommande, F. Riva, tenancier.

Tirs militaires obligatoires

Sociétés du Pont de la Morgé
et des Sous-Officiers

AU STAND DE CHATROZ
les 8-15-22 et 29 avril

Prendre note et ne pas se présenter sans livrets.

HOTEL PAIX ET POSTE - SION

Dimanche à 16 heures

THE-DANSANT

à 20 h. 30

Soirée Dansante

HOTEL DE LA PLANTA
Dimanche, à 3 h. 30 très précises

Thé - Concert
de la Société d'Orchestre
Solistes: MM. Charbonnet et Hallenbarler

Le magasin de confection et de tissus
Chez Pralong
anciennement à St-Léonard

est transféré:
à l'Avenue de la Gare, Sion
PRIX INTERESSANTS

Dimanche 8 avril à St-Germain

Grande Tombola
au profit de la nouvelle église de Savièse

Nombreuses attractions, vente aux enchères, stand de dégustation.

Premiers lots: 2 machines à coudre électriques, deux radios, un lit, 140 fromages, 20 tonnelets de vin, 25 jambons, meubles, œuvres d'art en fer forgé, broderie, etc., etc.

Un billet gagnant sur 5 - 2000 billets gagnants
Cars à disposition à partir de midi: départ de l'avenue du Nord, Sion.

INVITATION CORDIALE

Beurre d'Entremont
frais et de première qualité

à fr. 3.30 le kilo

Magasins du Parc Avicole, Sion

On cherche

Jeune fille
forte, sachant cuire, pour tous travaux de ménage et pour s'occuper des enfants. Entrée immédiate. S'adresser au Café de la Place, Fully.

Dr Benziger
s'est établi

A LAUSANNE
Grand-Pont 8

E. BUSCHI
Masseur-Pédicure

Av. de la Gare
SION

Tous soins des pieds et appareils
aux meilleurs prix

A LOUER
une jolie chambre meublée. S'adr. chez Maurice Varonier, Condémine.

A louer aux Mayens de Sion un

APPARTEMENT
meublé. Situation très favorable. S'adresser à M. R. Evéquez, avocat, Sion.

Entretien Réparation Bobinage

DE TOUS MOTEURS

ATELIER ELECTRO-MECANIQUE
R. Nicolas, Sion, Tél. 390

A louer
près gare, 2 belles chambres indépendantes, avec ou sans pension.
S'adr. aux Annonces-Suissees Sion.

CHAMBRE MEUBLÉE A LOUER
S'adr.: bureau du journal.

A vendre
environ 2000 kilos de pommes de terre extra pr semence. S'adr. à Mme Loesch, Planta, Sion.

A VENDRE
aux plus bas prix:
Cuves
Tines
Brantes
Déchargeoirs
Matériel de pressoir

S'adr.: Louis de Riedmatten, avocat, Sion.

Ferme à vendre
aux environs de Sion, comprenant maison, grange, écurie, eau, électricité. Pré arborisé, jardin et forêt.
S'adr. au bureau du journal.

Fromages de Conches
1re qualité, demi-gras, fr. 1.40 par kg. par pièces entières de 6 à 9 kg., contre remboursement, port en sus.
Bauernverband Reckingen (Conches).

POUX
ainsi que les œufs détruits en une nuit avec «Pousna» (breveté), à fr. 1.60. Dépôt chez J. Ebner, coiff., Sion.

CAPITOLE SONORE - SION

Un immense succès

RENE FERTE
JUDEX

fait salles combles

Retenez vos places

Abricotiers
sur franc et sur prunier; cognassiers, Royale de Tours, Fellenberg. Beaux sujets. Jos. Spahr, Sion.

PRÊTS
toute importance, évent. sans garants, fonds de roulement, hypothèques procurés aux meilleures conditions. Ecrire av. détails à Case postale gare 17.126 Zurich.

Dernière occasion

Oranges extra-douces
pour confiture à 0.45 le kg. chez F. Varone & Cie.

SEMENCEAUX DE **pommes de terre**
Early roses
Couronnes impériales
Entremont
Industrie jaunes
en vente au **PARC AVICOLE :: SION**

OCCASION
A vendre un potager à trois brûleurs, en parfait état, avec facilité de paiement.
A la même adresse, à louer belle chambre meublée.
S'adr. au bureau du journal.

Foin Paille Engrais Tourbe
Maison contrôlée
Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

J'expédie **fromage**
vieux et salé fr. 1.50 le kg., un peu taré fr. 1.40.
H. Kohler, Valentin 45, Lausanne.

VIANDE
pour charcuterie de particuliers, salamis, etc., dep. 65 cts. le % kilo.
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE : LAUSANNE Louve 7 H. Verrey

On cherche pr le 1er mai
SOMMELIÈRE
présentant bien et connais-
sant son métier et le ser-
vice de restaurant. Fran-
çais et allemand exigés.
Envoyer photo et certifi-
cats. Ecrire sous chiffres
AS. 4617 Si aux Annonces-
Suisses S. A. Sion.

Jeune menuisier
sérieux et actif, ayant fait
son apprentissage en Suis-
se all., cherche place dans
le canton. Offres s. ch. 942
aux Annonces-Suisses S.
A., Sion.

On demande
2 femmes
pour les attaches, nourries
et logées. Faire offres à
Emile Burnier, vigneron,
Grandson (Vaud).

Trouvé
dimanche à Valère, une
montre d'homme. A reti-
rer en payant les frais chez
M. Aloïs Etter-Penon, au
Stand, Sion.

PERDU
une trottinette de la Place
du Midi à la Gare. La rap-
porter contre récompense.
A la même adresse, à
vendre un berceau bois
tourné à bas prix.
S'adr. chez Mme Udry,
distillerie, Sion.

A LOUER
appartement de 3 cham-
bres et cuisine, de suite ou
date à convenir.
S'adr. au bureau du journal.

A louer
joli appartement de quatre
chambres, avec balcon et
terrasses. Offre s. chiffre
4619 aux Annonces-Suisses
S. A. Sion.

A LOUER
de suite à Sion, logement
de 5 pièces, confort mo-
derne, dépendances, bâti-
ment neuf, belle situation.
Chiffre M. S. 150.

A louer
appartement, 2 chambres,
cuisine, avec jardin. S'adr.
à Mme C. Favre, Les Con-
demines, Sion.

A LOUER
pour de suite ou date à
convenir, petit appartement
de 2 ch., cuis., salle de
bain, dépendances.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A louer à l'ancien Grand-
Hôtel à Sion
APPARTEMENT
de 5 pièces, dont une gran-
de chambre indépendante.

A louer
chambre meublée
avec chauffage central.
S'adr.: Villa des Mayen-
nets, rez-de-chaussée, vis-
à-vis de l'anc. Gd-Hôtel.

Banque Cantonale du Valais, Sion

Toutes opérations de banque

Prêts hypothécaires

4 1/2 à 5%
suivant les garanties

Bons de caisse à 3 ans 3 1/2%

Bons de dépôts à 5 ans 3 3/4%

Bons de dépôts de 6 à 10 ans 4%

Les engrais de Martigny

d'ancienne renommée

sont vendus en Valais par la

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, à Sion

et ses agents dans le canton

Ils sont contrôlés par les Etablissements fédéraux de chimie agricole

A LOUER
à l'av. de la Gare, chambre
meublée, bien exposée.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER
pour le 1er mai, apparte-
ment de 4 chambres, très
bien situé et ensoleillé,
tout confort moderne.
S'adr. au bureau du journal.

A enlever
tout de suite, potager à 3
trous, lit à 2 places, 1
armoires. S'adr.: Mme Paul
Willi, rue Tanneries, Sion.

A VENDRE
quelques mille barbes a-
méricains Fendant, de tou-
te beauté.
S'adr.: bureau du journal.

A vendre à Sion 2 vignes
bien situées pouvant ser-
vir de

terrains à bâtir
Prix très avantageux
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A vendre 8 toises de
bon foin
environs de Sion. S'adr.
chez Joseph Roh, Pratifori,
Sion.

Epatant!...
Un seul «DIABLERETS»
double l'appétit.
Que désirer d'autre?

Banque Populaire Valaisanne

SION
CAPITAL ET RESERVES : Fr. 1.000.000.-

Obligations à terme | **Carnets d'épargne**
Dépôts depuis 5 Fr.
aux meilleures conditions

A vendre

aux environs de la ville de Sion: propriété intéressante
comprenant: jolie maison d'habitation à deux apparte-
ments, verger arborisé et jardin fruitier, gros train de
campagne. Affaire d'avenir. Faire offre par écrit sous
chiffres AS. 746 Si aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

La nouvelle huile
ESSOLUBLE au
GARAGE ET ATELIERS OR-TA, SION
R. Orsat - M. Tavernier
Agence exclusive
CHEVROLET

ADRESSE A CONSERVER
BALANCES automatiques d'occasion toutes marques, ren-
BERKEL'S neuves. à neuf, dep. fr. 250.-
BALANCES automatiques avec calcul toutes grandeurs au plus
légers, spéciales pour marchés. bas prix.
Echanges - Grandes facilités de paiement
Chez le plus réputé et ancien spécialiste suisse

E.-A. GLAUSER 11, Boul. James-Fazy
Genève - Tél. 24.674
de 8 à 14 heures et après 19 heures
Même adresse, machines à couper charcuterie, à tout prix

FOIN - PAILLE

Tous les engrais. - Tous les fourrages concentrés
Fédération valaisanne des producteurs de lait, Sion
Maison contrôlée - Téléphone 13

Pour compléter vos toilettes printannières

CHEMISES ET PANTALONS

jersey soie artificielle, jolie qualité
2.45 3.90

COMBINAISONS

jersey soie artificielle, joli motif brodé
2.95 4.50

Toujours bel assortiment dans
les belles qualités charmense
soie mat indémaillables en :
Pyjamas, Chemises de nuit
Combinaisons, Parures



Face à
l'Hôtel de Ville
SION

Unitype



La cuisinière à gaz idéale
Simple-Robusté-Bon marché

Prix Fr. **135.-**

La cuisinière à gaz
Unitype à fr. 135.-
vaut son prix

Les réchauds des acheteurs
sont repris pour fr. 15.-
Renseignements et vente à
l'Usine à Gaz et au Bu-
reau des Services Indus-
triels de Sion.



En vente chez tous les
négoçiants, en sacs de
10 kg. toile à linge gra-
tuite, à 3 fr. 50 le sac

Echalas en fer, goudronnés
de durée illimitée
Arrivage prochain, consignés à temps.

Echalas en mélèze
de 1er choix

Tuteurs pour
arbres

J.-B. SAUTHIER, Quincaillerie, Sion



Grand choix
d'accordéons
depuis 48 frs
Magasin de musique
H. Hallenbarter
SION Martigny-Ville

Vous serez enchantés

de
l'effet bienfaisant de votre
cure de printemps
si vous la faites avec
le dépuratif renommé



Salsepareille

Modélia

Pharm. Centrale, Madlener-Ga-
vin, 9, rue du Mt-Blanc, Genève,
et dans toutes les pharmacies, à fr. 5.- et 9.-

Voitures d'occasion

à l'état de neuf

Quelques

FIAT 509

FIAT 503

FIAT 508

QUELQUES VOITURES DE DEMONSTRATION

508 ET 518

à des prix intéressants

S. A. POUR LE COMMERCE DES
AUTOMOBILES FIAT EN SUISSE, GENÈVE

100, Route de Lyon - Tél. 27.134

Tout brille comme un miroir!



est l'encastique
indispensable pour
l'entretien des parquets,
meubles, linoléums,
pannelles, mosaïques,
etc.

1/2 Kg. **1.50** EN VENTE PARTOUT.

GRDS: DROGUERIES RÉUNIES SA LAUSANNE

Marque: **DRL**

Echalas kyanisés

et
Tuteurs kyanisés
marchandise de choix.
Fédération valaisanne des producteurs de lait, Sion
Maison contrôlée - Tél. 13

L'HOMME DE SA VIE

PAR
MAX DU VEUZIT

— Bien vrai? s'écria-t-elle tout heureuse.
Un bon compagnon qui ne regrette pas de
m'avoir épousée?
— Vous n'en doutez pas, j'espère!
— Alors, fit-elle sans se rendre compte
de toute la grâce qu'elle mettait dans ses
gestes et ses paroles; puisque vous êtes si
bon et si rempli d'indulgence, aujourd'hui,
promettez-moi, monsieur Le Kermeur, que
vous ferez venir de la ville de quoi éclairer
ma chambre le soir.
Il faillit laisser retomber le petit pied qu'il
frottonnait.
— Pourquoi la de lumière? Vous en avez
besoin pour dormir?
— Oh! non! pas pour dormir! bien que
j'aie été habituée au pensionnat à ce qu'il y
ait toujours, durant la nuit, une veilleuse
allumée.
— Dans un dortoir où il y a de nombreux
enfants, cela s'explique... mais dans une
chambre!
— Aussi, je ne demande pas de veilleuse...
une lumière seulement, pour me coucher;
c'est très pénible de se déshabiller sans y
voir.
— L'électricité est fermée de bonne heure,
à cette saison, en effet. Eh bien, Noël, il
faudra moins traîner le soir, avant de vous

mettre au lit. Une demi-heure de plus de
sommeil vous fera du bien, vous êtes toute
pâlotte, en effet.
— Me coucher plus tôt, j'y ai bien pensé,
fit-elle avec lassitude, car, malgré son appa-
rente bienveillance, il ne paraissait pas vou-
loir la comprendre. Mais c'est quand vous
venez me surprendre que j'ai peur.
Brusquement, il se redressa. Une hostilité
s'éveillait soudain dans ses yeux bleus qui
prenaient une teinte métallique.
— Ce n'est pas ma faute si j'ai peur, ex-
pliqua-t-elle en s'efforçant de ne pas pleu-
rer. Vous ne voulez pas saisir: j'ai peur. C'est
épouvantable. Il me semble que je finirai
par devenir folle dans tout ce noir.
— Quelle exagération, fit-il de mauvaise
humeur. Vous tenez décidément à me gêner
cette journée. Bon! voilà que vous pleurez,
à présent... J'ai horreur de voir les gens
pleurer; je vous en prie, cessez cette comé-
die.
Mais plus il prenait un ton sévère pour lui
parler, plus le chagrin de la jeune femme re-
doublait.
— Ah! j'avais bien besoin de vous rencon-
trer! observa-t-il bourru et en s'énervant.
J'étais presque heureux aujourd'hui! Il fal-
lait que cette petite scène vint me rappeler
tous mes soucis.
— Pardonnez-moi, balbutia-t-elle à travers
ses larmes. Je suis très malheureuse de vous
causer du tourment. Mais à qui voulez-vous
que je me plaigne si vous ne voulez pas
m'entendre.
— Vous plaindre! s'écria-t-il, comme si ce
seul mot, dans tout ce qu'elle avait dit, va-
lut la peine d'être retenu? Vous avez à vous
plaindre! Voyons, qu'est-ce qu'il y a au jus-
te?

— Je vous ai déjà dit que j'avais peur.
C'est nerveux, peut-être, mais ça ne se cal-
cule pas. Je ressens... et c'est affreux.
— Vous avez peur?
— A en perdre la tête. Je ne vous recon-
naissais pas. Vous me paraissiez avoir des pro-
portions fantastiques, votre voix est chan-
gée: pour moi, ce n'est pas vous qui êtes
là.
— Voyons, voyons, qui voulez-vous que ce
soit?
— Evidemment, ce n'est que l'obscurité
qui me fait peur! Si vous arriviez chez moi
une lampe à la main, je vous accueillerais
avec plaisir et non comme un
menaçant fantôme. Mais votre venue dans
les ténèbres, tel un être malfaisant, est une
chose affolante. Et je n'ai même pas la res-
source de m'enfermer à clef dans ma cham-
bre. La porte n'a qu'une inoffensive poignée
si bien que je ne dors pas. La seule perspec-
tive que quelqu'un puisse survenir à l'im-
proviste, pendant mon sommeil, me tient é-
veillée des heures entières.
— Allons, allons, tout ceci n'est pas sé-
rieux et n'est qu'un effet de votre imagina-
tion trop ardente. A vivre au milieu des li-
vres, dans la bibliothèque, vous vous exaltez
et vous finissez par croire que tout ce qu'ils
contiennent existe dans la réalité, alors que
la plupart du temps c'est tout le contraire
qui est vrai.
En parlant, il l'aidait à marcher, car il lui
avait remis bas et soulé. Et, la soutenant
contre lui, il la ramenait au château, à pe-
tits pas, soigneusement calculés, pour qu'il
ne glissât pas à nouveau sur le roc du
sentier gelé.
Comme ils arrivaient à la porte de la mai-

son, Noël qui était reconnaissante à son
mari, de tant de soins, voulut l'en remercier.
M. Le Kermeur ne lui avait fait aucune pro-
messe; il n'avait pas davantage paru vouloir
la comprendre; mais la jeune femme pensait
que jamais encore le maître de Montjoia ne
lui avait marqué autant d'attentions. Et puis-
que dans le mariage, c'est à l'épouse d'être
conciliante, elle voulut tout de suite lui four-
nir une preuve de sa bonne volonté.
Avec un mouvement d'adorable spontanéité,
Noëlle se dressa sur la pointe des pieds pour
mettre son visage à la hauteur de celui du
châtelain. Lui plaquant un baiser sur la joue,
elle osa cet aveu qu'elle n'avait pas calculé
et dont la première, elle s'étonna par la sui-
te.
— Yves, vous ne savez pas combien je
vous aime et comme je voudrais vous satis-
faire... J'essaierai de dompter ma peur pour
vous faire plaisir.
Puis, toute rougissante de son audace, elle
s'éloigna en boitant, car son pied blessé
ne lui permettait pas de marcher aussi vite
qu'elle l'aurait voulu.
M. Le Kermeur était demeuré sur place
tout saisi.
Le front sombre, les yeux graves, il regardait
s'éloigner l'enfant à qui il avait donné
nom. Il ne s'était pas attendu au geste de
puérile tendresse, et tout son être en frémissait
comme si un scalpel invisible avait rou-
vert en lui une plaie sensible mal cicatrisée.

Son mari avait parlé avec une telle douceur,
il l'avait soignée en gestes si délicats, qu'une
griserie inconnue habitait maintenant son âme
émervillée de petite épouse, très jeune, très
ignorante, mais instinctivement très aimante.
Son mari...
Subitement, Noël découvrait à ce mot une
magie ignorée jusqu'ici. Et c'était, en son être,
mille sensations, mille espérances qui, tour à
tour, heurtaient sa sensibilité ou extériori-
saient ses besoins de tendresse.
Son mari...
Combien de fois, lorsque celui-ci était de-
vant elle, courtois ou lointain, selon les jours,
n'avait-elle pas eu l'obscur désir de s'appro-
cher de lui pour lui donner elle ne savait
quelle marque d'intérêt ou d'affection!
A cette heure, plus que jamais, elle rêva de
poser sa tête sur son épaule et de rester
blottie contre lui, en silence, les yeux clos en
une immobilité délicieuse et apaisante.
Oh! oui! Connaître la douceur d'un aban-
don sur une épaule d'homme accueillante
comme un refuge; dans une sécurité complète
qu'aucun geste masculin ne vient décevoir.
Et, pendant des heures, d'une âme débordante
de tendresse, d'abnégation et de dévouement,
Noëlle ne pensa qu'à son mari. Comme
une ingénue qu'elle était, elle se donnait tout
entière et sans calculer, à celui qui n'avait
fait, pourtant que lui marquer un peu de
sympathie.
Le cœur ne pèse pas ce qu'il donne de lui-
même, et il n'oppose pas à son don ce qu'il
a reçu de l'autre.

(A suivre)